



Le 26 octobre 2023

TABLE DES MATIÈRES

GARDERIES

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

ÉGALITÉ DES FEMMES

M^{me} Thériault

L'hon. S. Wilson

GARDE D'ENFANTS

M^{me} Thériault

L'hon. S. Wilson

L'hon. S. Wilson

M^{me} Thériault

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. S. Wilson

GARDERIES

M. McKee

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

M. McKee

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

MUNICIPALITÉS

M. K. Arseneau

L'hon. G. Savoie

L'hon. G. Savoie

M. K. Arseneau

L'hon. G. Savoie

AÉROPORTS

M. Legacy

L'hon. M. Ames

M. Legacy

L'hon. M. Ames

L'hon. M. Ames

M. Legacy

L'hon. M. Ames

GARDERIES

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

ÉLECTIONS

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

GARDERIES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, quand je parle aux représentants d'entreprises dans la province, j'entends toujours parler d'une même préoccupation — la pénurie de personnel —, à savoir la pénurie de personnel dans l'industrie forestière, la vente au détail, le tourisme et l'industrie de l'accueil, la pénurie de médecins de famille, de personnel infirmier, de technologues en radiation et techniciens de laboratoire, la pénurie au sein des corps de métiers ainsi que la pénurie de personnel enseignant, de chauffeurs d'autobus et de psychologues en milieu scolaire. La liste est longue.

Lorsque je vais au supermarché ou que je cogne à des portes, des personnes du Nouveau-Brunswick me disent qu'elles veulent travailler, mais qu'elles cherchent des services de garderie. Il s'agit de personnes comme celles qui forment le couple de médecins que l'on vient de recruter à Fredericton et qui ne peuvent travailler dans leur domaine respectif, la chirurgie et une spécialité, tant qu'elles n'auront pas trouvé de services de garde pour leur enfant de six mois, ou encore de personnes comme la mère qui est employée par l'une des entreprises de Bathurst que je fréquente le plus et qui est en congé depuis six mois parce qu'elle ne trouve pas de place en garderie.

Il y a, les gens le savent, une liste d'attente de 3 300 familles qui cherchent actuellement des services de garderie au Nouveau-Brunswick. Les vrais chiffres sont probablement beaucoup plus élevés. Pourtant, le gouvernement actuel a choisi une cible de 550 places. Le ministre dirait-il aux parents du Nouveau-Brunswick comment la cible a été fixée?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui. Je pensais qu'on m'avait oublié. On ne m'a pas posé de questions récemment.

Vous savez, nous sommes résolus à fournir des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans l'ensemble de la province.

L'Accord entre le Canada et le Nouveau-Brunswick sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada a été signé en décembre 2021, et nous réalisons actuellement du travail important. L'un des défis qui se posent à nous, Monsieur le président, c'est que, au titre des directives du gouvernement fédéral, la majorité des places prévues par l'accord devaient être des places dans des centres sans but lucratif. Or, au Nouveau-Brunswick, nos centres sans but lucratif ne sont malheureusement pas très nombreux.

Je parlerai un peu plus de la question cet après-midi, mais nous aimerions certainement que les gens de l'opposition officielle joignent leur voix à la nôtre pour implorer le

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

gouvernement fédéral de nous aider à adopter un changement qui permettra l'attribution d'autres places.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Ma question portait précisément sur la cible. Dans le discours du trône, il est question de 550 places, alors que les noms sur la liste d'attente sont au nombre de 3 300. Je me demande pourquoi une telle cible a été fixée cette année.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci encore, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole pour répondre à une question. Oui, nous visons bel et bien des cibles à mesure que nous allons de l'avant, mais l'objectif ultime consiste en l'attribution de l'ensemble des places. La seule façon d'y arriver au Nouveau-Brunswick, c'est de renégocier l'accord avec le gouvernement fédéral et d'obtenir la collaboration des Libéraux d'Ottawa afin qu'ils reconnaissent la situation unique dans laquelle nous nous trouvons au Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire, où la majorité des places qu'il reste à attribuer visent le secteur sans but lucratif.

Vous savez, notre gouvernement a investi au titre de son budget de l'exercice en cours dans la création de 200 places additionnelles, et nous en sommes extrêmement fiers. Il nous reste cependant du travail à accomplir. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a négocié une entente avec les gens d'Ottawa aux termes de laquelle les propriétaires peuvent réaliser des profits à hauteur de 10 % sans que leur centre ne cesse d'être considéré comme un organisme sans but lucratif. Je vous prie d'appeler M. Trudeau et de nous aider.

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. À Bathurst, il y a plusieurs excellentes garderies, comme Garderie Bimbo, située au CCNB, qui s'occupe de plus de 150 enfants présentement et qui cherche à obtenir du soutien pour augmenter le nombre de places désignées. Cette garderie a une longue liste d'attente de pères et de mères à la recherche d'une place. Ces pères et ces mères veulent aller travailler. Quand le ministre prévoit-il éliminer la liste d'attente pour les services de garde d'enfants, qui freine le développement du Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

Selon les prévisions du ministre, quand la liste d'attente de 3 300 familles sera-t-elle éliminée au Nouveau-Brunswick?

[Original]

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président, de me permettre de me lever encore une fois

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

pour répondre aux questions à propos des centres de développement de la petite enfance. Comme je l'ai déjà dit tout à l'heure, la situation n'a pas changé au cours des 30 dernières secondes. Le plus grand défi que nous avons, c'est que la majorité des centres de développement de la petite enfance ont un but lucratif. Les places qui restent sont pour les centres qui sont sans but lucratif. Alors, nous aimerions changer cela pour donner ces places aux gens du Nouveau-Brunswick qui en ont besoin, mais il nous faut l'aide de l'opposition pour parler au gouvernement libéral fédéral afin de faire des changements ; ainsi, nous pourrions distribuer ces places.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. La réponse du ministre est vraiment intéressante, compte tenu de l'exemple que je lui ai donné. Garderie Bimbo est un centre sans but lucratif qui attend des places désignées, alors pourquoi ne les reçoit-elle pas?

[Traduction]

Je vais le dire dans l'autre langue : La garderie répond aux critères que vous venez de décrire. Nous avons ici au Nouveau-Brunswick des places en garderie sans but lucratif qui peuvent être offertes aux gens du Nouveau-Brunswick. Pourquoi n'avez-vous pas encore procédé à leur attribution?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, nous attribuons régulièrement des places. Nous avons eu un premier volet. Nous en prévoyons un deuxième afin d'obtenir des propositions. Nous procédons à des changements à cet égard afin que les centres qui sont prêts et croient répondre aux critères puissent présenter régulièrement leurs propositions. Nous ne voulons toutefois pas retenir de places qui pourraient être offertes dans des collectivités et permettre à nos jeunes parents de travailler. Nous voulons qu'ils travaillent tous.

Le défi consiste notamment... Vous savez, il y a une liste d'attente provinciale. Nous l'examinons, et, si aucun parent n'y est inscrit, c'est à ces renseignements que nous nous fions. Nous examinons le profil linguistique que nous a fourni Statistique Canada et nous prenons les décisions en conséquence.

Or, le problème demeure le même, c'est-à-dire que la majorité des places disponibles visent des centres sans but lucratif. L'accord et le refus des Libéraux fédéraux de faire preuve de collaboration nous empêchent d'attribuer l'ensemble des places. Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je vais donner un autre exemple d'une garderie sans but lucratif qui veut élargir ses activités au Nouveau-Brunswick, mais qui n'obtient pas l'appui du gouvernement actuel. Nous avons récemment rencontré les dirigeants du Carrefour communautaire Beausoleil de Miramichi, lesquels gèrent une garderie formidable qui regroupe 200 enfants et est rattachée à l'école.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

L'École Carrefour Beausoleil livre un service important pour les familles francophones, bilingues et allophones.

[Traduction]

Ils ont une longue liste d'attente de familles qui cherchent des services de garde bilingues. Ils ont un plan robuste qui vise l'élargissement de leurs activités par la création de 100 places additionnelles. Des fonds fédéraux sont prévus. Ils disposent eux-mêmes de fonds à investir. Or, ils se sont adressés au gouvernement provincial, et quelle a été la réponse? Une porte close. Le gouvernement provincial n'appuie pas le projet.

Voilà 100 autres personnes qui pourraient se joindre au marché du travail à Miramichi — à l'hôpital et aux chantiers de construction résidentielle, entre autres. Pourquoi le ministre responsable de la Société de développement régional n'appuie-t-il pas la création de 100 nouvelles places en garderie — dans une garderie sans but lucratif — au carrefour?

[Original]

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, j'ai eu l'occasion de visiter le centre de développement de la petite enfance à l'École Carrefour Beausoleil, à Miramichi, et j'ai vraiment été impressionné. Toutefois, il y a une chose qui n'est pas bien comprise par les parlementaires de l'autre côté de la Chambre : Nous n'avons pas de centres de développement de la petite enfance bilingue ; cela n'existe pas dans notre province.

Nous aimerions avoir plus de places. On a des places à livrer dans le secteur des centres sans but lucratif, mais il n'y a pas assez de personnes qui en font la demande. Donc, nous avons besoin que le gouvernement fédéral négocie avec nous, afin de changer l'entente comme celle qui existe à l'Île-du-Prince-Édouard, pour distribuer les places qui restent.

[Traduction]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Je vais essayer une autre fois. Nous avons donc un projet de création de places dans un centre sans but lucratif, comme l'a demandé le ministre, pour favoriser des places en milieu francophone, ce qui correspond au profil linguistique qu'il a mentionné. Nous répondons donc aux critères. Pourquoi le gouvernement ne va-t-il pas de l'avant avec ce projet?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Bon, la première fois que la chef de l'opposition officielle a posé la question, elle a parlé de places en milieu bilingue. Nous n'avons pas de garderie bilingue dans notre province. Lorsqu'on ouvre une garderie, il faut

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

choisir de suivre soit le programme français, soit le programme anglais. Voilà ce que les gens font.

Je ne sais pas de quelle garderie il est question, mais, si la personne concernée veut parler à des gens du ministère, voir comment nous pouvons en arriver à une solution et déterminer les éléments manquants en ce qui concerne la proposition, nous en serons ravis. S'il s'agit de centres sans but lucratif qui répondent aux critères, nous serons tout à fait prêts à travailler avec leurs représentants pour que les places soient attribuées.

Je le répète, les responsables de l'Île-du-Prince-Édouard ont conclu une entente avec le gouvernement fédéral aux termes de laquelle on peut réaliser des profits à hauteur de 10 % sans que son centre ne cesse d'être considéré comme un organisme sans but lucratif. Nous aimerions en arriver à la même entente avec le gouvernement fédéral. Nous accueillerons donc favorablement toute l'aide qui nous sera fournie. Merci.

[Original]

ÉGALITÉ DES FEMMES

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. Alors, nous avons une nouvelle ministre responsable de l'Égalité des femmes, et j'aimerais lui donner la chance de nous dire ceci : Quels sont les dossiers touchant les femmes qui sont prioritaires et qu'elle compte faire avancer au cours de son mandat? Merci.

[Traduction]

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Eh bien, merci de la question. Je suis vraiment ravie d'être de nouveau ministre responsable de l'Égalité des femmes. Nous travaillons à un certain nombre de dossiers. Beaucoup de travail est réalisé relativement à la violence familiale. La direction a fait beaucoup de travail dans le passé et continue de se pencher sur les questions qui touchent les femmes au Nouveau-Brunswick. Nous continuerons à le faire. Merci de la question.

[Original]

GARDE D'ENFANTS

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, je suis déçue de cette réponse vide. Il y a des dossiers urgents pour les femmes, qui sont lourdement touchées par tout ce qui se passe ; la chef vient de nous en parler. On nous répond comme si l'on était en train de dresser une liste d'épicerie. La situation actuelle est urgente.

Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance cafouille dans tout ce qui se passe au sujet des places en garderie. La ministre responsable de l'Égalité des

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

femmes n'est pas capable de nous nommer les enjeux prioritaires, et pourtant la liste est très longue.

Que faites-vous du côté du gouvernement depuis les cinq dernières années, en passant? Êtes-vous capables de... Je m'adresse à la ministre responsable de l'Égalité des femmes, concernant les places en garderie. Cela vous concerne, même si ce dossier relève du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, parce que le dossier a de lourdes conséquences sur les femmes. Vous êtes en poste depuis quatre mois. Qu'avez-vous fait, de façon concrète, pour aider les femmes, qui sont lourdement touchées et qui ne peuvent pas retourner sur le marché du travail, entre autres, à avoir davantage de places en garderie?

[Traduction]

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Merci, Monsieur le président. Madame la députée, nous sommes tout à fait d'accord avec vous. Pourquoi n'appellez-vous donc pas vos partenaires fédéraux et ne vous penchez-vous pas sur les préoccupations liées aux places en garderie? C'est ce que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance vous a demandé de faire.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Vous ne semblez comprendre ni le fond de la question, ni les autres défis qui se posent à nous. Nous sommes certainement disposés à travailler avec vous, mais vous devez parler à vos partenaires d'Ottawa.

[Original]

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Évidemment, du côté du gouvernement, vous appuyez tous sur le même bouton, qui semble collé. La seule réponse que vous nous donnez, depuis deux semaines, c'est de tenir le gouvernement fédéral pour responsable.

Pour ma part, en tant que députée de Caraquet, au même titre que vous êtes députée d'une circonscription provinciale, je vous demande ce que vous faites exactement, vous. Depuis quatre mois, vous êtes ministre responsable de l'Égalité des femmes. Si vous voulez pelleter les dossiers sur le dos du fédéral et si vous ne voulez pas faire votre travail, on va le faire, nous.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Alors, Madame la ministre responsable de l'Égalité des femmes, qui avez-vous rencontré au cours des quatre derniers mois? Quelles pressions avez-vous exercées? Quelles mesures avez-vous prises? Quelles initiatives avez-vous entreprises pour vous assurer que les femmes au Nouveau-Brunswick, les parents et les enfants ont des places en garderie?

[Traduction]

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Merci, Monsieur le président. Puis-je avoir cinq minutes pour parler des personnes que nous avons vues, des personnes à qui nous avons parlé et de ce que nous avons fait? Je sais que c'est impossible, mais je pourrais prendre la parole ici et parler essentiellement tout l'après-midi des personnes que nous avons rencontrées.

Nous travaillons aux questions liées à la santé mentale et aux dépendances ainsi qu'à la mise en oeuvre d'un certain nombre de mesures. Nous avons parlé à des gens de diverses collectivités et à diverses personnes qui travaillent à l'échelle communautaire, notamment à des représentants de Harvest House. Nous avons parlé du logement à des représentants du Humanity Project. Nous avons parlé du JOSH Project. Nous avons rencontré des représentants du Village of Hope. Nous avons pris un certain nombre de mesures.

En ce qui concerne l'Égalité des femmes, nous prenons un certain nombre de mesures liées au dossier sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, et le rapport *Tisser nos voix ensemble* est l'un des aspects auxquels des gens travaillent. Un certain nombre de membres de notre personnel travaillent avec les collectivités autochtones.

Beaucoup de travail est donc réalisé. Je ne peux simplement pas en parler toute la journée. J'aimerais pouvoir le faire, et si vous le voulez...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

GARDERIES

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Merci, Monsieur le président. Nous débattons aujourd'hui de deux motions. L'une porte sur l'amélioration de l'accès aux services de garderie, et l'autre, sur le maintien en poste du personnel de la santé. Selon moi, les deux motions vont de pair, vu le rôle essentiel que jouent les femmes au sein du système de santé. La profession infirmière, comme d'autres professions, est principalement composée de femmes. Nous savons que le manque de services de garderie abordables dans la province pose des obstacles qui empêchent des femmes de travailler.

Le gouvernement actuel reste les bras croisés. Il ne fait rien. Nous aurions voulu aujourd'hui un meilleur compte rendu de la situation concernant le plan quinquennal établi

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

avec le gouvernement fédéral, mais le gouvernement provincial ne fait que jeter le blâme sur le gouvernement fédéral.

Les parlementaires du côté du gouvernement nous disent de faire le travail à leur place, d'appeler les gens du gouvernement fédéral et de conclure l'entente. Eh bien, nous, nous sommes prêts à travailler. Nous changerions de côté en un rien de temps. J'espère que nous pourrons le faire très bientôt, Monsieur le président.

Je veux toutefois savoir ceci : Le gouvernement actuel dispose-t-il d'un plan de maintien en poste du personnel de la santé qui traite des obstacles se posant aux femmes et aux professionnels à la recherche de places en garderies?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, nous ne jetons pas entièrement le blâme sur le gouvernement fédéral.

Nous demandons à l'opposition officielle de nous aider en appelant ses cousins fédéraux. Nous avons rencontré...

(Exclamations.)

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Je suis désolé, mais la chef de l'opposition officielle semble vouloir répondre à ma question.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Poursuivez. À l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Nous avons rencontré au moins trois fois des gens du gouvernement fédéral pour tenter de régler la question. Nous continuons de les rencontrer. Nous essayons de proposer des solutions auxquelles ils ont déjà consenti, notamment pour l'Île-du-Prince-Édouard. Jusqu'à maintenant, nous avons créé 1 506 places. Comme je l'ai déjà dit, nous avons, au titre du budget de l'exercice en cours, consacré 4 millions de dollars à la création de 200 places additionnelles dans le secteur à but lucratif. Or, le problème demeure le même, c'est-à-dire que la majorité des places à attribuer doivent l'être dans des centres sans but lucratif.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Merci, Monsieur le président. Je ne peux m'empêcher de penser au slogan : Faites votre travail ; faites votre travail. Je pense que c'est celui des Patriots, de la Nouvelle-Angleterre, mais il n'y a certainement pas de Tom Brady de l'autre

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

côté. Les gens d'en face ne mènent pas la tâche à bien. Ils ne recevront aucune bague ni aucune reconnaissance. Ils nous disent de faire le travail à leur place. Pourquoi ne se tournent-ils pas vers les provinces voisines? Leur allégeance politique est la même, et ils sont en mesure de parler au gouvernement fédéral. Pourquoi le premier ministre et les ministres ne sont-ils pas capables de communiquer avec le gouvernement fédéral et de mener la tâche à bien pour les gens du Nouveau-Brunswick? Il est temps pour eux de faire place à un gouvernement disposé à gouverner et à mener la tâche à bien pour les gens du Nouveau-Brunswick.

En ce qui concerne les services de garderie, nous avons entendu parler ce matin de personnes qui oeuvrent dans le domaine de la santé à Fredericton, mais qui, faute de place en garderie pour leur enfant de six mois, ne peuvent ni exercer leur profession, ni pratiquer d'interventions chirurgicales, ni voir de patients. Le premier ministre devrait prendre la parole et nous dire ce qu'il fait pour mener la tâche à bien.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, je ne sais si je m'exprime assez clairement. Je ne laisse pas entendre que je jette le blâme sur l'opposition officielle du Nouveau-Brunswick. Je maintiens cependant que les places qu'il nous reste visent le secteur sans but lucratif. Nous n'avons pas de nombreuses garderies sans but lucratif au Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre, s'il vous plaît. J'aimerais entendre la réponse. Merci.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. J'aimerais donner la réponse.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Monsieur le député.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Nous saurions gré à l'opposition officielle de nous appuyer dans le travail avec les gens d'Ottawa. Nous les avons rencontrés au moins trois fois. Nous les rencontrerons de nouveau pour essayer d'en arriver à une entente comme celle qui est en vigueur à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle semble très efficace. Si nous pouvions en arriver à une telle entente, nous pourrions attribuer les places immédiatement. Merci, Monsieur le président.

[Original]

MUNICIPALITÉS

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick a subi une réforme municipale à grande échelle. Nos élus municipaux, les comités de transition et nos collectivités ont travaillé d'arrache-pied, se voyant promis des jours meilleurs. Toutefois, alors que la réforme a eu lieu, ce gouvernement semble maintenant abandonner nos collectivités de tous les coins de la province.

Le gouvernement a transféré des responsabilités aux collectivités, mais avec très peu de pouvoir et encore moins de ressources. En septembre, le gouvernement a annulé le sommet sur les finances municipales — un sommet sur le cadre financier des municipalités — sans raison valable autre que sur fond de rumeurs d'élections.

Selon un rapport auquel nous n'avons pas encore accès, on sait toutefois que 28 entités sur 89 sont en danger de faire faillite ; c'est du sérieux. Le ministre peut-il nous dire quand le rapport sera rendu public et quand se tiendra le sommet?

[Traduction]

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis reconnaissant au député d'en face de la question. Je me dois de prendre d'emblée un instant pour souligner le travail accompli jusqu'à maintenant dans le dossier par le député de Moncton-Est ainsi que le travail du ministère. Le tout remonte à des décennies, et il a fallu beaucoup de temps pour arriver là où nous en sommes. Les gens ont accompli beaucoup de travail. Je dois les en féliciter.

Je dois surtout mentionner les gens du Nouveau-Brunswick qui se sont portés volontaires, ont consacré du temps au travail et ont déployé des efforts pour participer à la réforme et au changement, pour jouer un rôle au sein d'un Nouveau-Brunswick en pleine croissance et pour veiller à réaliser davantage son potentiel.

Monsieur le président, il était clair que l'ancien système ne nous permettrait pas d'atteindre notre objectif en tant que province et que l'atteindre nécessiterait une réforme d'une telle ampleur et d'une telle portée.

En ce qui concerne le sommet sur les finances, il y avait un manque d'harmonie entre le gouvernement provincial...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci, Monsieur le président.

[Original]

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Il faudrait peut-être ramener l'ancien ministre, parce que le nouveau ministre ne peut pas répondre aux questions. J'ai posé deux questions : Quand le sommet aura-t-il lieu et quand verrons-nous le rapport? C'est extrêmement sérieux. Il y a 28 entités, dont 20 municipalités, qui risquent de faire faillite, et vous vous levez à la Chambre et vous dites n'importe quoi. Donc, s'il vous plaît, levez-vous, cette fois-ci, Monsieur le ministre, et répondez à la question : Quand le sommet aura-t-il lieu et quand aurons-nous accès au rapport?

[Traduction]

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci, Monsieur le président. J'espère vraiment que le député d'en face pourra se calmer un peu. Il aura la vidéo qu'il tente d'obtenir pour son site Web, qu'il soit en colère ou qu'il soit joyeux. Il peut peut-être donc se détendre, et je vais répondre à la question.

Encore une fois, le contexte est important. Une association a demandé la tenue d'un sommet financier. Le gouvernement provincial y a consenti. Or, au fil de l'évolution du processus — cela a nécessité des mois — est devenu apparent le manque d'harmonie entre l'intention initiale et les demandes ainsi que les besoins concrets des membres, qui variaient d'une région à l'autre de la province. Ainsi, Monsieur le président, au lieu de suivre un processus qui n'aurait peut-être pas donné les résultats nécessaires, le gouvernement provincial a décidé de faire en sorte de répondre aux besoins concrets des gens. Au lieu de nous rencontrer simplement pour nous rencontrer, nous voulions que soit prise une mesure efficace qui porterait des fruits et servirait au mieux les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick.

AÉROPORTS

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Merci, Monsieur le président. J'ai dû épousseter mes questions ce matin. Ma question concerne le même ministère que dans le passé, mais je la pose à la troisième personne à occuper la fonction de ministre. Il s'agit du ministre des Transports et de l'Infrastructure. Je me demande simplement si on l'a mis au courant de la Stratégie provinciale pour le secteur aérien 2022-2027, laquelle a été déposée en juin 2022. La stratégie a été publiée en grande pompe, et, depuis, deux nouvelles personnes se sont succédé à la tête du ministère. Elle devait favoriser la croissance du secteur aérien du Nouveau-Brunswick et sa compétitivité à une échelle sans précédent.

Questions orales

Le nouveau ministre ferait-il le point sur la situation? Atteignons-nous des cibles décrites dans la stratégie?

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il est formidable de prendre la parole pour répondre à la première question qui m'est posée. En ce qui concerne la stratégie pour le secteur aérien, j'ai rencontré les responsables au sein du ministère, nous l'avons passée en revue et nous l'examinons en détail. Voilà vraiment tout ce que j'ai à dire.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Je suis content que la première question soit réglée. Voyons comment vous vous débrouillez avec la prochaine.

L'élaboration de la stratégie a exigé beaucoup de temps. Mon Dieu, qu'il a fallu du temps. De nombreux experts et la plupart des parties prenantes de la province y ont participé. L'une des grandes conclusions qu'y tirent ces experts, c'est que ni les investissements qu'exigerait la centralisation des activités au sein d'un seul aéroport dans la province, ni les risques que cela présenterait n'en valaient le coup. En fait, l'idée y est essentiellement considérée comme irréalisable. Pourtant, j'ai récemment entendu plusieurs des parties prenantes dire que le premier ministre — le parton du ministre, soit dit en passant — privilégiait toujours une telle approche. Cela expliquerait pourquoi le gouvernement actuel ne semble pas pleinement résolu à donner suite à la stratégie.

Connaissant l'importance que le premier ministre accorde à la loyauté et au respect de la ligne de parti, je me demande quelle voie suivra le ministre. Respectera-t-il l'avis des experts ou se pliera-t-il aux volontés d'un patron sans pitié?

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci, Monsieur le président. Je ne suis pas tout à fait sûr de savoir qu'elle était la question.

(Exclamations.)

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Oui. Je suis essentiellement un peu bouche bée. Comme je l'ai dit, nous examinons la stratégie. Nous l'examinons en détail. Toute observation personnelle serait hors de propos.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Je suppose que la question était : Suivrez-vous la stratégie? À l'heure actuelle, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, des dirigeants communautaires, des élus, des parties prenantes et des gens du milieu des affaires travaillent ensemble pour aider l'aéroport de Bathurst à maintenir les services dans la région. Ces personnes cherchent essentiellement une façon d'inciter le gouvernement à les rencontrer. Monsieur le président, essayer de concevoir ceci : Une région tout entière doit exercer des pressions sur un gouvernement censé être au service des gens du Nouveau-Brunswick pour que celui-ci fasse son travail.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le ministre précédent était bien au courant du dossier. Il est en fait venu me voir à Bathurst pour en discuter, et que c'était rafraîchissant. Il est aussi bien gentil. Alors, écoutez.

Le ministre a-t-il été en communication avec des représentants de l'aéroport de Bathurst, l'a-t-il même visité ou l'a-t-il même vu — l'un des quatre aéroports mis en évidence dans la stratégie dont il est responsable?

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci, Monsieur le président. Le ministère comprend certainement l'importance de l'aéroport et de la région. Il continue essentiellement d'indiquer à Transports Canada la nécessité et l'importance de s'occuper du tout. Merci, Monsieur le président.

GARDERIES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je ne sais pas si je me donne trop mal, mais je vais tenter une fois de plus la question.

Nous avons dans la province des garderies sans but lucratif qui ont l'occasion d'élargir leurs activités. Nous avons entendu le député d'en face répéter que nous n'avions ici que des garderies privées et que les gens du gouvernement n'y peuvent rien. Nous pensons qu'ils pourraient élaborer une stratégie pour favoriser la croissance des garderies sans but lucratif. Nous avons même au Nouveau-Brunswick des garderies privées qui seraient disposées à devenir des organismes sans but lucratif pour obtenir des places dont parle le ministre. Je me demande donc : En quoi consiste son plan pour favoriser le développement d'installations de garderies sans but lucratif au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je remercie encore une fois la chef de l'opposition de me donner une autre occasion de prendre la parole. Nous voudrions certainement voir davantage d'entités sans but lucratif dans la province. Leur établissement nécessite toutefois beaucoup de temps. L'élargissement de leurs activités nécessite en outre beaucoup de temps. Cela ne se fait malheureusement pas du jour au lendemain. Nous souhaiterions que, au besoin, des installations puissent être facilement annexées aux bâtiments dans une région donnée.

J'aimerais en outre souligner l'importance pour les parents de remplir l'inscription à la liste d'attente provinciale afin que nous disposions de chiffres exacts quant au nombre de parents inscrits. Sans disposer du nombre d'inscriptions à la liste d'attente, il est impossible de déterminer les chiffres exacts. Nous fournirons les places quand nous le pourrons et aux endroits où nous pourrons les fournir, comme nous l'avons fait. Toutefois, je le répète, nous avons besoin d'aide pour ce qui est du travail avec le gouvernement fédéral.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉLECTIONS

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Eh bien, on ne cesse de reprendre les mêmes refrains cette semaine, Monsieur le président. Aujourd'hui, c'est : Il nous faut l'aide d'Ottawa ; il nous faut l'aide d'Ottawa, nous avons besoin de votre aide, et, seuls, nous ne pouvons mener la tâche à bien. Depuis le début de la semaine, nous continuons d'entendre le gouvernement dire : Pas maintenant. Nous avons posé des questions sur l'achat de matériel essentiel pour l'Hôpital Dr Everett Chalmers, et que nous a-t-on répondu? Pas maintenant. Nous avons posé des questions sur le vaccin contre le VRS. Que nous a-t-on répondu? Pas maintenant. Au sujet des mesures visant le coût de la vie au Nouveau-Brunswick, que nous a-t-on répondu? Peut-être maintenant ; pas maintenant. Au sujet de la réduction du prix de l'essence, on nous a répondu : Pas maintenant. Au sujet du retrait d'une taxe sur l'électricité, on nous a répondu : Pas maintenant. Si ces mesures ne sont pas prises maintenant, Monsieur le président, quand le seront-elles?

Il y a une autre question avec laquelle le premier ministre continue de jongler — celle des élections. Seront-elles déclenchées ou ne le seront-elles pas? Je lui pose la question au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick, au nom des médecins qui attendent le matériel dont ils ont besoin pour faire leur travail, au nom des personnes âgées qui attendent maintenant de savoir si le coût d'un vaccin sera couvert et au nom des familles du Nouveau-Brunswick qui essaient de payer leurs factures et attendent des mesures visant le coût de la vie : Si les élections ne sont pas déclenchées maintenant, quand le seront-elles?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci, Monsieur le président. Je me sentais un peu mis à l'écart. Vous savez, je suis ici depuis le début de la séance, et il ne reste que quelques secondes.

Monsieur le président, je suis content de voir que la chef de l'opposition est en fait désormais favorable à la tenue d'élections et veut aller de l'avant à cet égard. Vous savez, je comprends qu'elle puisse être anxieuse et fébrile. Elle sait toutefois une chose : Bon nombre des questions avec lesquelles nous devons composer et la moitié de celles qu'elle a nommées découlent directement de politiques fédérales — directement de politiques fédérales, Monsieur le président.

Alors, Monsieur le président, nous pouvons discuter et nous pouvons rire et continuer ainsi, mais nous ne pouvons faire fi du fait que la situation dans laquelle se trouve notre province est due aux politiques fédérales que l'on impose au Canada atlantique. Il s'agit de politiques fédérales que même les parlementaires fédéraux libéraux soulèvent. Elles causent des préoccupations liées au coût de la vie. Elles causent des préoccupations liées au coût du logement. Elles font augmenter inutilement le coût de toutes les mesures que nous prenons.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Lorsqu'il est question d'établir une politique économique de premier ordre et qu'il est question de savoir : Comment pouvons-nous influencer sur les changements climatiques? Il y a une politique canadienne qui est vraiment favorable au reste du pays.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Je pense que le temps consacré à la période des questions est écoulé.